



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

Les OBV de la Chaudière-Appalaches félicitent les nouveaux ministres de la région

Saint-Pascal, le 2 mai 2014 – Le Regroupement des organismes de bassins versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches tient à féliciter les membres du conseil des ministres de M. Philippe Couillard, issue de la région de la Chaudière-Appalaches, soit Mme Dominique Vien, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches et M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les OBV de la région souhaitent également offrir toute leur collaboration à l'ensemble des ministres dont le mandat touche de près la gestion intégrée de l'eau par bassin versant en Chaudière-Appalaches. Il s'agit de, M. Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, de M. Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, et enfin, M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les OBV de la région de la Chaudière-Appalaches sont les suivants : Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud, Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne), Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), Organisme de bassin versant du fleuve Saint-Jean (OBVFSJ) et Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup (OBAKIR).

La mission du regroupement est de réunir les organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches afin de favoriser la reconnaissance des OBV régionalement et de faciliter la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) en Chaudière-Appalaches.

La mission des OBV est définie par la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, adoptée en 2009. Ils ont, en vertu de celle-ci, pour mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau, d'en promouvoir et d'en suivre la mise en œuvre.

- 30 -

Pour information :

François Gagnon, directeur général
Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)
Téléphone : 418 492-6135
Courriel : direction@obakir.qc.ca